






L'ASSUREUR "PRO" ASSOCIATIONS



LES MUTUELLE DES MOTARDS

-  Les garanties essentielles pour rouler bien protégé
-  Un tarif spécifique pour votre activité
-  Des spécialistes du 2-roues à votre écoute



mutuelle des
motards

LIBERTÉ PARTAGÉE - LIBERTÉ ASSURÉE

ASSUREZ VOTRE VÉHICULE CHEZ LE SPÉCIALISTE !

POUR TOUS LES VÉHICULES,
MOTOS, SCOOTERS ET QUAD HOMOLOGUÉS > 50CC

LES GARANTIES INCLUSES

	FORMULE RESP. CIVILE	FORMULE VOL	FORMULE TOUS RISQUES
Responsabilité Civile	●	●	●
Protection et Défense de vos droits	●	●	●
Protection Conducteurs Solidaire (jusqu'à 80 000 €)	●	●	●
Équipement Conducteur (Casque et Vêtements jusqu'à 1 000 €)	●	●	●
Assistance 0 km aux personnes et au véhicule	●	●	●
Vol		●	●
Incendie - Explosion		●	●
Catastrophes naturelles, Forces de la nature, Attentats et actes de terrorisme		●	●
Bris de glace		●	●
Dommages tous accidents			●
S.A.V.E. - Accompagnement en cas d'accident (Uniquement France métropolitaine)	●	●	●

LES GARANTIES OPTIONNELLES

Protection Conducteurs Renforcée (jusqu'à 200 000 €)	○	○	○
Protection Conducteurs Optimale (jusqu'à 500 000 €)	○	○	○
Équipement Conducteur Optimal (jusqu'à 2 000 €)	○	○	○
Assistance Optimale (avec véhicule de remplacement)	○	○	○
Accessoires véhicule (top-case, bulle, carénage...)		○	○
Indemnisation en Valeur d'Achat			○
Objets transportés 2-roues			○

LES + DE L'OFFRE

- Des garanties adaptées à vos besoins
- Simplicité des conditions de mise à disposition des véhicules
- Des conducteurs bien protégés

